

Microsoft règle son différend avec Novell contre 536 millions \$!

Novell ambitionnait de faire de NetWare un concurrent de Windows, mais la position de Microsoft ne lui a pas permis d'aboutir, ce qui a conduit à un procès anti-trust de Novell contre le premier éditeur mondial.

Microsoft va donc, de nouveau, puiser dans son trésor de guerre, pour régler à l'amiable avec 536 millions de dollars son différend avec Novell. Ce dernier est convenu d'abandonner ses poursuites devant les autorités de la concurrence aux Etats-Unis et en Europe. Les relations entre Novell et Microsoft ne vont cependant pas se remettre au beau fixe pour autant. En plus d'échanges de mémos sympathiques soutenant que Linux est bien meilleur que Windows, en riposte à Microsoft qui assène le contraire, (*lire nos articles*), Novell a fait savoir qu'il déposerait une nouvelle plainte antitrust au sujet de la suite WordPerfect, cédée depuis à Corel. En revanche, l'accord avec la CCIA (*Computer & Communications Industry Association*) a été passé avant que l'association ne conteste devant la Cour suprême le jugement du procès antitrust, et qu'elle n'intervienne dans la procédure d'appel engagée par Microsoft après sa condamnation par la Commission européenne. On remarquera aussi que le Massachusetts, le seul Etat qui ait indiqué vouloir faire appel à la décision d'une Cour fédérale au profit de Microsoft, a finalement indiqué qu'il ne déposerait pas de recours auprès de la Cour suprême. C'est une journée favorable à Microsoft, mais qui lui aura coûté fort cher, le prix pour éviter d'être entraîné au bout de procédures longues, dont les effets peuvent toujours se prolonger, en particulier dans les comptes du groupe au premier trimestre 2005, lorsque les 536 millions de dollars auront été versés à Novell.